

Mouvement des droits du citoyen
Citizen Rights Movement
MDC-CRM

Le MDC demande le retrait du projet de loi 21

- **En quoi le Québec et le peuple Québécois se distinguent, sinon de sa Charte des droits et de libertés? et de sa culture citoyenne inclusive?**

Le projet de loi 21 est un précédent sans parallèle dans sa logique et ses visées,

Attaquer les 'signes religieux' dans les institutions publiques; porte atteinte aux principes de la 'citoyenneté', crée 2 catégories de citoyens, et se moque de la diversité, souvent célébrée dans les médias et dans l'opinion publique,

Légiférer contre les signes religieux stigmatise 'la religion' dans l'espace publique, sème la crainte et l'insécurité de tous citoyens de croyance différente, et menace de 'l'uniformité culturelle' contre toute apparence 'non conforme' à la culture majoritaire.

Agir par la loi et la force de l'ordre contre des 'minorités professionnelles' qui portent des signes religieux' bafoue la Charte, et porte atteinte à la liberté individuelle d'exercer son métier, sans crainte d'être congédié pour son apparence vestimentaire.

- **Est-ce qu'on peut forcer une vision 'restreinte' de la laïcité dans un Québec moderne et contemporain ? En utilisant la clause de dérogation non démocratique?**

Au détriment des droits et libertés des citoyens de convictions différentes ?
Sans égard aux lois qui régissent la diversité dans l'espace publique québécois et canadienne?
Sans considération des Lois internationales sur le traitement des droits des minorités ?
Sans souci de soulever une contestation dans les tribunaux québécois et canadiens ?

- **Est-ce qu'un employés (es) qui porte un signe religieux fait du prosélytisme ?**

La réponse du philosophe Gérard Bouchard est très claire, lors de son intervention à l'assemblée nationale sur la question de la laïcité et les signes religieux ; Pas d'étude ni de recherche à l'appui.

Les politiques 'populistes' du gouvernement CAQ, ne font aucunement du bien à la question de la laïcité québécoise, sinon opposer les juristes québécois et canadiens à défendre leur point de vue devant les tribunaux.

Contact :

| | | |
|---------------|--------------|-------------------------|
| Bachar Elsolh | 514-983-5323 | b.elsolh@videotron.ca |
| Mohamed Kamel | 514-863-9202 | public@mohamedkamel.com |